

La mobilité à longue distance des Français en 2014

En 2014, la mobilité à longue distance des personnes résidant en France métropolitaine, c'est-à-dire à plus de 100 kilomètres du domicile, est stable par rapport à 2013. Le nombre de voyages professionnels, déjà en baisse l'année précédente, diminue de 4,8 % en 2014. Les distances moyennes évoluent peu, à l'exception de celle concernant les allers-retours professionnels

qui diminue de 9 %. La part du train, à cause de la baisse du nombre de voyages professionnels, diminue d'un point par rapport à 2013. La voiture est toujours le mode privilégié quel que soit l'âge. Les voyages à l'étranger continuent leur progression entamée en 2013. Les Franciliens restent les plus mobiles en 2014, avec 4,5 voyages en moyenne par personne.

La mobilité à longue distance est globalement stable mais marquée par une baisse des allers-retours dans la journée

En 2014, tous motifs confondus, les Français âgés de 15 ans ou plus ont réalisé 232 millions de voyages à longue distance, qu'ils aient ou non passé une ou plusieurs nuitées hors du domicile (*définitions, sources*). Lors de ces voyages, ils ont parcouru 277 milliards de kilomètres.

Par rapport à 2013, le nombre global de voyages est resté stable. Cette stabilité globale des voyages masque néanmoins une baisse des allers-retours dans la journée (- 2,1 %), compensée en partie par une augmentation de 0,5 % des voyages avec nuitée (*tableau 1*).

Chaque personne de 15 ans ou plus résidant en métropole réalise 4,5 voyages en moyenne en 2014, soit le même nombre que l'année précédente (*tableau 2*). Parmi ces voyages, plus de deux sur trois sont des voyages avec nuitée.

Les distances parcourues au cours de l'ensemble des voyages à plus de 100 km du domicile diminuent légèrement de 0,4 %. Cette évolution résulte de la baisse des kilomètres parcourus lors des allers-retours dans la journée (- 6,4 %).

Tableau 1 : voyages à longue distance en 2014

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2014/2013 (en %)	(en milliards)	Évolution 2014/2013 (en %)
Motif personnel	191,8	0,9	238,5	0,5
Voyages avec nuitée	162,3	1,0	226,4	0,5
Allers-retours dans la journée	29,4	0,3	12,1	1,4
Motif professionnel	40,3	-4,8	38,2	-6,0
Voyages avec nuitée	17,7	-4,3	26,5	-2,4
Allers-retours dans la journée	22,7	-5,2	11,7	-13,4
Total tous motifs	232,1	-0,1	276,7	-0,4
Voyages avec nuitée	180,0	0,5	252,9	0,2
Allers-retours dans la journée	52,1	-2,1	23,7	-6,4

Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Tableau 2 : nombre moyen de voyages à longue distance en 2013 et 2014 pour l'ensemble des Français de plus de 15 ans

Type de déplacement	Tous motifs		Motif personnel		Motif professionnel	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Voyages avec nuitée	3,5	3,5	3,1	3,2	0,4	0,3
Allers-retours dans la journée	1,0	1,0	0,6	0,6	0,4	0,4
Total	4,5	4,5	3,7	3,8	0,8	0,7

Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Le nombre de voyages professionnels poursuit sa baisse

En 2014, le nombre de voyages professionnels, dépendant de l'activité économique, continue de décroître dans la lignée des années précédentes (- 4,8 % en 2014 après - 3 % en 2013 et - 4,6 % en 2012). Cette diminution des déplacements professionnels concerne à la fois les

voyages avec nuitée et les allers-retours dans la journée, avec une forte diminution des kilomètres parcourus lors de ces derniers (- 13,4 %).

En revanche, les Français réalisent un peu plus de voyages personnels qu'en 2013, en particulier des voyages avec nuitée (+ 1 %).

Les allers-retours professionnels sont moins lointains

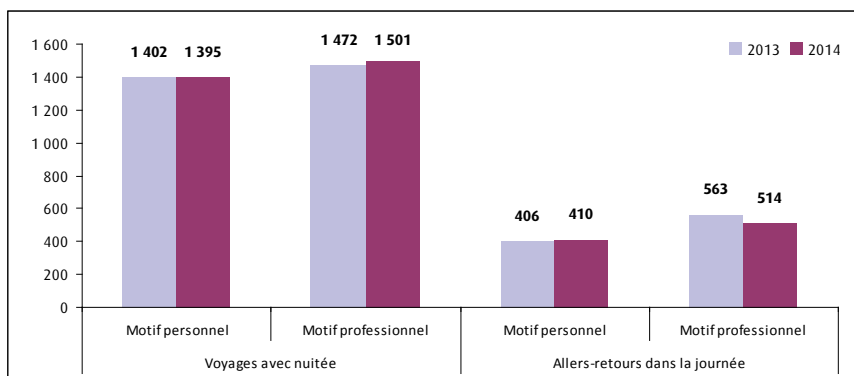
Si la distance moyenne parcourue lors des voyages personnels évolue très peu entre 2013 et 2014, celle concernant les allers-retours professionnels diminue de près de 9 % en 2014 en passant de 563 km à 514 km en moyenne (graphique 1). Les Français effectuent en revanche des déplacements professionnels avec nuitée un peu plus

lointains qu'en 2013.

Les voyages en avion à plus de 1 000 km du domicile sont plus nombreux en 2014 (+ 3 %). Toutefois, les distances parcourues au cours de ces voyages n'évoluent pas, stagnants à 105 milliards de kilomètres (graphiques 2 et 3).

Graphique 1 : distances moyennes parcourues lors des voyages à longue distance en 2013 et 2014

En km

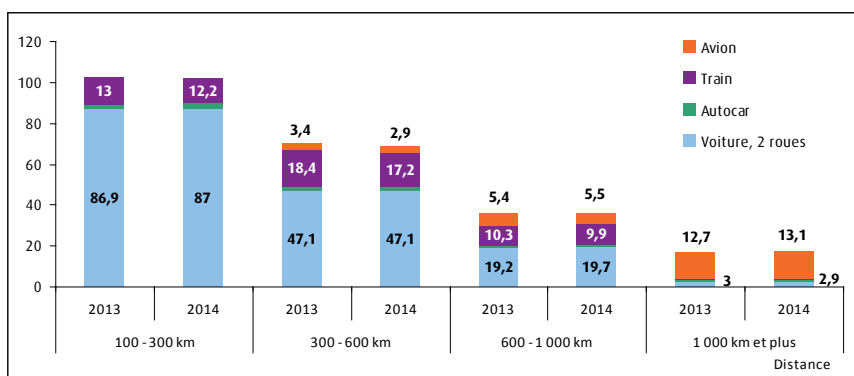


Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Graphique 2 : voyages à longue distance en 2013 et 2014, selon la distance du déplacement et les principaux modes de transport

En millions

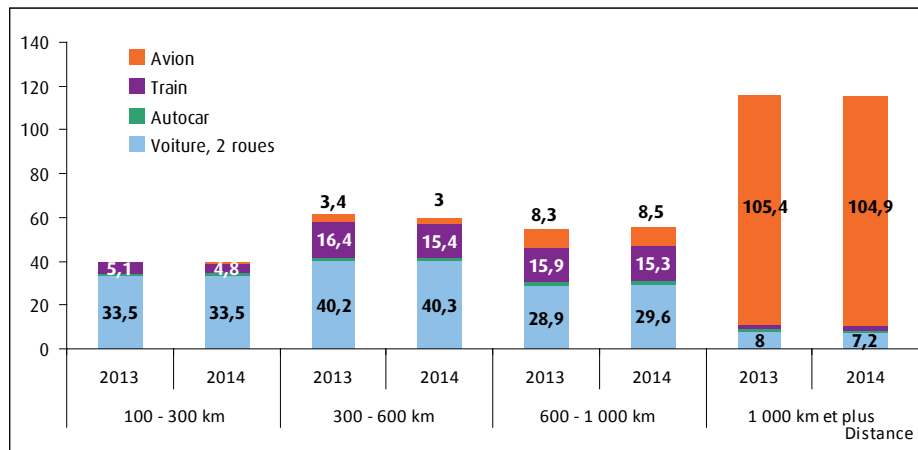


Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Graphique 3 : kilomètres parcourus lors des voyages à longue distance en 2013 et 2014, selon la distance du déplacement et les principaux modes de transport

En milliards de km



Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Le nombre de voyages progresse en autocar et diminue en train

Pour l'ensemble des voyages à longue distance, la voiture reste le mode dominant avec une part de marché de 67,5 % en 2014, soit 0,3 point de plus qu'en 2013. La part de l'avion, qui ne cessait de croître ces dernières années, stagne à 9,3 %. Bien que le nombre de kilomètres effectués en avion ait légèrement diminué de 0,7 % entre 2013 et 2014, l'avion reste le premier mode de déplacement en termes de kilomètres parcourus.

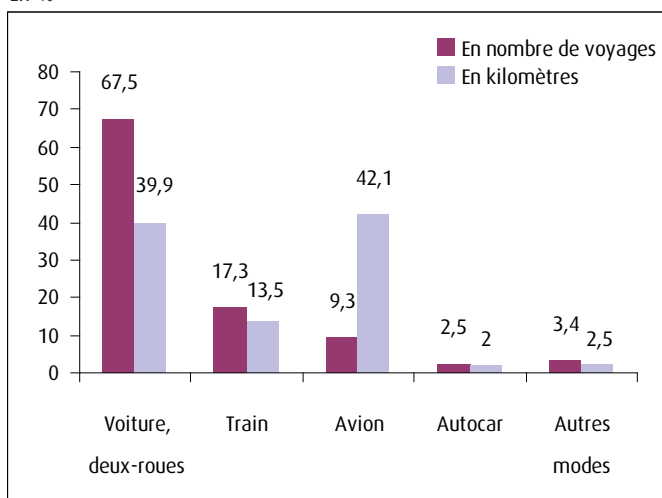
En revanche, les Français ont effectué moins de voyages en train en 2014 (- 5,5 %) au profit des voyages en autocar dont le nombre a augmenté de 5,7 %. L'autocar, qui connaissait une désaffection croissante depuis plusieurs années (- 4,2 % en 2012, et - 3,9 % en 2013), semble donc inverser la tendance avec une augmentation

du nombre de kilomètres parcourus de près de 12 % entre 2013 et 2014. Il reste toutefois loin derrière le train en termes de parts de marché, puisqu'il représente seulement 2,5 % des voyages à longue distance contre 17,3 % pour le train (*graphiques 4 et 5*). La part de ce dernier affiche toutefois une baisse d'un point par rapport à 2013. Cette baisse du nombre de voyages en train est vérifiée quelle que soit la distance du déplacement. Elle résulte principalement de la diminution du nombre de déplacements professionnels, où le train est souvent utilisé. Il représente en effet près d'un tiers des voyages professionnels. La croissance de l'autocar se fait quant à elle sur les déplacements personnels.

Graphiques 4 et 5 : voyages à longue distance selon le mode de transport

Parts modales en 2014

En %

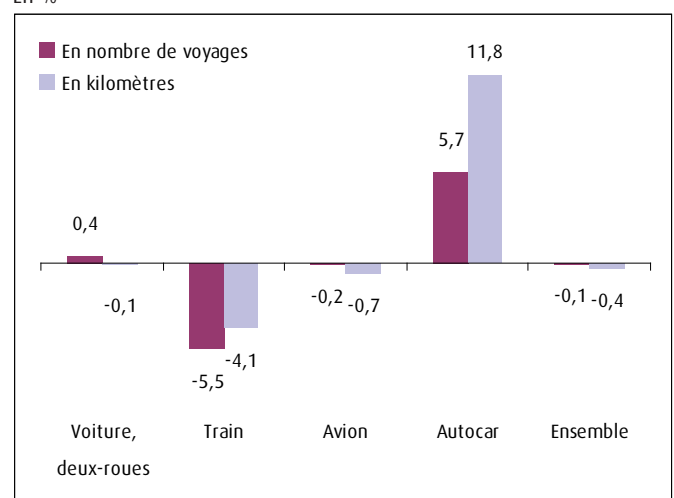


Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Évolution entre 2013 et 2014 du nombre de voyages et des kilomètres parcourus

En %



La voiture est le mode dominant quel que soit l'âge

La voiture est le mode de déplacement prédominant lors des voyages personnels avec nuitée quel que soit l'âge. Elle est cependant moins utilisée par les jeunes de moins de 24 ans pour lesquels elle ne représente que 61 % des voyages, contre 70 % des déplacements pour l'ensemble de la population. La part de la voiture chez les jeunes a même diminué d'un point par rapport à 2013. La part de l'avion a en revanche augmenté de deux points, atteignant 12,4 % en 2014. Quant au train, il reste comme l'autocar toujours plus utilisé par les jeunes que par les autres catégories d'âge de la population. Les jeunes de moins de 24 ans utilisent en effet le train dans plus de 22 % de leurs déplacements, alors qu'il ne représente que 15 % des déplacements

de l'ensemble des Français. Les personnes de plus de 65 ans utilisent davantage l'autocar que l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus résidant en métropole (*tableau 3*). Deux tiers des voyages en autocar sont des voyages avec forfait, et ce chiffre passe même à 80 % pour les personnes de 65 ans ou plus, réalisant davantage de voyages organisés que les plus jeunes.

Les personnes de 25 à 49 ans ont les taux de départ les plus élevés, au-delà de 74 %. Au contraire, les personnes âgées de plus de 65 ans sont celles qui partent le moins, avec un taux de départ atteignant 64 %. Ces personnes sont à la fois des jeunes retraités ayant plus de temps pour partir, et des personnes plus âgées et moins mobiles.

Tableau 3 : répartition modale des voyages personnels avec nuitée par tranche d'âge en 2014

Tranche d'âge	Répartition modale des voyages personnels avec nuitée						Taux de départ	
	Voiture	Train	Avion	Autocar	Autre	Total	2013	2014
De 15 à 24 ans	61,1	22,3	12,4	2,9	1,3	100,0	68,8	68,4
De 25 à 34 ans	73,5	14,6	10,2	0,4	1,3	100,0	76,1	74,3
De 35 à 49 ans	74,7	12,7	9,6	0,8	2,2	100,0	77,8	76,8
De 50 à 64 ans	70,2	13,4	10,6	1,6	4,2	100,0	72,5	72,0
Plus de 65 ans	67,1	15,7	10,0	4,3	2,9	100,0	64,4	64,0
Ensemble	70,0	15,0	10,4	1,9	2,7	100,0	72,1	71,3

Champ : ensemble des voyages personnels avec au moins une nuitée, à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Les Franciliens sont toujours les plus mobiles

Le taux de départ des personnes de 15 ans ou plus résidant en métropole a diminué de 0,8 point entre 2013 et 2014 pour les voyages personnels avec nuitée, pour valoir 71,3 % en 2014. Les Franciliens présentent toujours le taux de départ le plus élevé (81,1 %), même s'il est en baisse de 1,1 point par rapport à 2013. Chaque voyageur francilien effectue en moyenne 5,5 voyages personnels avec nuitée, soit 1,1 voyage de plus qu'en moyenne en France. Les habitants de la future région Nord-Pas-de-Calais-Picardie sont encore les moins mobiles

en 2014, avec un taux de départ de 58,1 % seulement (*tableau 4*).

Parmi les régions françaises, au sens du nouveau découpage qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016, l'Île-de-France est à l'origine de 24,3 % de l'ensemble des voyages personnels, alors qu'elle ne représente que 18,6 % de la population française de 15 ans ou plus. En rapport à sa population, la Bretagne est la région d'où l'on part le plus pour des voyages professionnels (*graphique 6*).

Tableau 4 : taux de départ et nombre moyen de voyages personnels avec nuitée en 2013 et 2014, selon la région de résidence*

Nouvelles régions françaises	Taux de départs (en %)		Nombre moyen de voyages personnels avec nuitée			
			Par voyageur		Pour l'ensemble des Français de plus de 15 ans	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	69,9	69,1	3,6	3,8	2,5	2,6
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	70,0	68,3	4,4	4,5	3,1	3,1
Auvergne-Rhône-Alpes	76,7	76,1	4,2	4,3	3,2	3,3
Bourgogne-Franche-Comté	68,6	70,3	4,0	4,0	2,8	2,8
Bretagne	73,1	70,2	3,7	3,7	2,7	2,6
Centre-Val de Loire	71,4	71,0	4,7	4,6	3,4	3,3
Île-de-France	82,2	81,1	5,5	5,5	4,5	4,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	68,9	68,9	4,2	4,3	2,9	3,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	59,2	58,1	3,4	3,6	2,0	2,1
Normandie	65,9	65,5	4,0	4,3	2,6	2,8
Pays de la Loire	73,3	74,6	4,1	4,0	3,0	3,0
Provence-Alpes-Côte-d'Azur + Corse	70,1	68,1	4,1	4,1	2,9	2,8
Ensemble	72,1	71,3	4,3	4,4	3,1	3,2

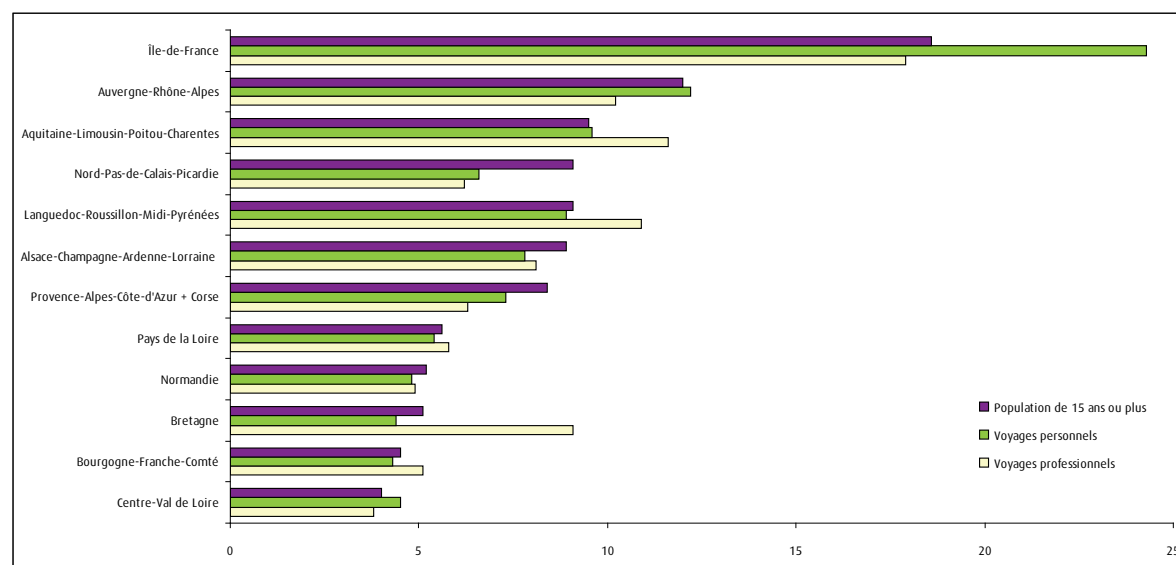
* Au sens du nouveau découpage régional qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Champ : ensemble des voyages personnels avec au moins une nuitée, à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Graphique 6 : répartition des voyages à longue distance par grande région de résidence* selon le motif, en 2014

En %

* Au sens du nouveau découpage régional qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Les régions sont inégales en termes d'attractivité

La région française métropolitaine la plus attractive pour les voyages personnels en 2014 est, comme en 2013, la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, avec 11,2 % des destinations des voyages. Au contraire, le Centre-Val de Loire est toujours la région qui accueille le moins de voyages personnels. La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie accueille moins de voyages personnels qu'en 2013, à l'inverse de l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (tableau 5).

Pour les voyages professionnels, l'Île-de-France reste de loin la

destination privilégiée avec 22,5 % des voyages, mais ce chiffre est en baisse de 1,3 point par rapport à 2013. La région Auvergne-Rhône-Alpes, qui est la deuxième destination des Français pour les voyages professionnels, connaît également une baisse entre 2013 et 2014, passant de 11,7 % à 8,9 % de l'ensemble des destinations. À l'inverse, les régions Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées attirent plus de voyages professionnels qu'en 2013.

Tableau 5 : répartition des voyages à longue distance par destination* selon le motif en 2013 et 2014

En % du nombre de voyages effectués

Nouvelles régions	Voyages pour motifs personnels		Voyages pour motifs professionnels	
	2013	2014	2013	2014
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5,6	6,1	7,5	6,1
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	11,2	11,2	8,2	8,6
Auvergne-Rhône-Alpes	11,0	11,0	11,7	8,9
Bourgogne-Franche-Comté	4,4	4,4	4,8	4,0
Bretagne	6,3	6,3	5,0	6,1
Centre-Val de Loire	4,2	4,1	3,9	4,4
Île-de-France	7,7	7,5	23,8	22,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	10,9	10,8	6,6	8,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	5,3	4,9	4,5	4,5
Normandie	5,5	5,2	3,4	5,6
Pays de la Loire	6,6	6,7	4,3	5,9
Provence-Alpes-Côte-d'Azur + Corse	8,4	8,1	5,2	4,8
Hors France métropolitaine	12,9	13,8	11,0	10,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Les destinations en France métropolitaine sont les régions françaises au sens du nouveau découpage régional qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Champ : ensemble des voyages à longue distance, tous motifs.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Les voyages à l'étranger sont toujours plus nombreux

Les Français réalisent 31 millions de déplacements à l'étranger en 2014, soit 5 % de plus qu'en 2013 (*tableau 6*). Le nombre de voyages réalisés à l'étranger continue donc de croître après sa hausse de 3 % entre 2012 et 2013. Cette évolution globale masque cependant des disparités selon le motif de déplacement. En effet, contrairement à l'année précédente où l'augmentation des déplacements à l'étranger était due principalement aux déplacements professionnels, ceux-ci sont en 2014 en nette baisse (- 10 %). L'évolution des voyages à l'étranger est donc le résultat d'une forte hausse des voyages

personnels (+ 7,8 %). Les distances parcourues lors des voyages à l'étranger s'allongent légèrement de 0,8 %. Le nombre de voyages à destination de la France métropolitaine diminue un peu (- 0,8 %), et le nombre de kilomètres parcourus également (- 1,5 %). Les destinations étrangères préférées des Français en 2014 sont encore l'Espagne, l'Italie et la Belgique pour les voyages personnels. Ces trois pays représentent en effet plus d'un voyage sur trois à l'étranger. L'Allemagne reste la destination étrangère privilégiée lors des déplacements professionnels (*tableau 7*).

Tableau 6 : voyages en France métropolitaine et à l'étranger en 2014

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2014/2013 (en %)	(en milliards)	Évolution 2014/2013 (en %)
À l'étranger	30,6	4,9	128,5	0,8
Motif personnel	26,4	7,8	113,2	1,5
Motif professionnel	4,2	-10,4	15,3	-4,0
En France métropolitaine	201,6	-0,8	148,2	-1,5
Motif personnel	165,4	-0,1	125,4	-0,3
Motif professionnel	36,2	-4,1	22,8	-7,3
Total	232,1	-0,1	276,7	-0,4

Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Tableau 7 : principales destinations des voyages à longue distance hors France métropolitaine en 2014

Nombre de voyages (en milliers)						
Tous motifs		Motif personnel		Motif professionnel		
1	Espagne	4 947	Espagne	4 607	Allemagne	753
2	Italie	3 354	Italie	3 068	Belgique	471
3	Belgique	2 570	Belgique	2 099	Royaume-Uni	405
4	Allemagne	2 347	Royaume-Uni	1 741	Espagne	340
5	Royaume-Uni	2 146	Allemagne	1 595	Suisse	301
6	Suisse	1 191	Portugal	1 166	Italie	287
7	Portugal	1 190	Grèce	896	Pays-Bas	160
8	États-Unis	973	Suisse	890	États-Unis	118
9	Grèce	942	États-Unis	855	Monaco	114
10	Maroc	799	Maroc	725	Maroc	74
Total DOM et étranger		30 558	Total DOM et étranger	26 383	Total DOM et étranger	4 175

Kilomètres parcourus (en millions)						
Tous motifs		Motif personnel		Motif professionnel		
1	États-Unis	13 096	États-Unis	11 195	États-Unis	1 900
2	Espagne	8 558	Espagne	7 966	La Réunion	939
3	Italie	5 839	Italie	5 419	Allemagne	934
4	La Réunion	4 914	La Réunion	3 975	Chine	924
5	Grèce	4 025	Grèce	3 839	Espagne	593
6	Guadeloupe	3 864	Guadeloupe	3 579	Royaume-Uni	479
7	Canada	3 613	Portugal	3 445	Italie	420
8	Martinique	3 556	Martinique	3 323	Canada	417
9	Portugal	3 512	Canada	3 196	Inde	405
10	Maroc	3 182	Maroc	2 891	Belgique	347
Total DOM et étranger		128 455	Total DOM et étranger	113 119	Total DOM et étranger	15 336

Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après enquêtes SDT (DGE)

Méthodologie

Source

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le suivi de la demande touristique des Français (SDT), de la direction générale des entreprises (DGE), réalisée mensuellement par l'institut TNS-Sofres, auprès d'un panel de 20 000 personnes, représentatif de la population de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine. L'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages réalisés avec ou sans nuitée. Les résultats présentés ici portent sur l'année 2014.

Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
- les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
- les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'études.

Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le service de l'observation et des statistiques, de distances entre communes d'origine et de destination de chaque déplacement – lorsqu'elles sont absentes dans le panel. En sont alors extraits, pour cette étude, les voyages à longue distance.

Définitions

Un **voyage** comporte au moins deux **déplacements** : un aller et un retour. Dans cette étude, ces déplacements s'effectuent tous **à longue distance**, c'est-à-dire au-delà d'un rayon de 100 km à vol d'oiseau du domicile, quel que soit le moyen de transport utilisé. **Les voyages à longue distance** sont analysés selon leur motif (professionnel ou personnel) et l'existence ou non d'une nuitée :

- les **voyages avec nuitée** : définis conformément à la convention préconisée par Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, ce sont les voyages à longue distance pour lesquels la personne enquêtée passe **au moins une nuit** à l'extérieur (à l'hôtel, chez des amis...). Cette définition diffère de celle de l'Organisation mondiale du tourisme, où le voyage doit comporter au moins quatre nuitées, et cela à une distance quelconque du domicile ;
- les **allers-retours** sont des *voyages à longue distance* effectués dans la même journée, sans comporter de nuitée ;
- la mention « à longue distance » n'étant pas toujours reportée dans l'étude, il suffit de retenir : **voyages** (à longue distance) = **voyages avec nuitée** + **allers-retours**.

Cette définition de la longue distance diffère de celle d'Eurostat qui identifie les classes suivantes : courte distance, moins de 300 km ; distance intermédiaire, de 300 à 1 000 km ; longue distance, plus de 1 000 km.

La **destination du voyage avec nuitée** est le lieu de séjour principal du voyage, en France ou à l'étranger. La **destination de l'aller-retour** est le lieu le plus lointain en cas de destinations multiples.

Le **mode de transport** est le mode principal de transport utilisé au cours du voyage.

« **Nouvelles régions** » : elles correspondent au nouveau découpage des régions françaises qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Ce nouveau découpage régional fait apparaître treize régions et permet une significativité des résultats qui n'était pas possible avec les régions actuelles. La région Corse a néanmoins été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur car la taille de son échantillon dans l'enquête SDT était trop faible pour avoir des résultats significatifs à ce niveau.



Audrey DOROLLE

Chiffres & statistiques

Commissariat général
au développement
durable

Service
de l'observation
et des statistiques

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mel : diffusion.soes.cgdd
@developpement-
durable.gouv.fr

Directeur
de la publication
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015